

Déclaration d'intérêts des Membres de la Cour de justice de l'Union européenne

(Déclaration rendue publique, prévue à l'article 5 du code de conduite)

NOM, Prénom : COSTEIRA, MARIA JOSÉ

I. Entités dans lesquelles sont détenus des intérêts financiers

Cochez cette case si vous-même, votre conjoint ou partenaire, ou vos enfants mineurs détenez des intérêts financiers directs au sens de l'article 5, paragraphe 2, premier tiret, du code de conduite¹. Si vous détenez de tels intérêts, veuillez énumérer toutes les entités dans lesquelles sont détenus ces intérêts.

Nom de l'entité concernée

(Nom de la société civile ou commerciale, nom de l'État ou de la collectivité territoriale...)

République portugaise

II. Intérêts immobiliers

Cochez cette case si vous-même, votre conjoint ou partenaire, ou vos enfants mineurs détenez des intérêts immobiliers au sens de l'article 5, paragraphe 2, deuxième tiret, du Code de conduite². Si vous détenez de tels intérêts, veuillez énumérer tous les pays dans lesquels sont sis les immeubles sur lesquels portent ces intérêts.

Des éléments complémentaires, communiqués à titre confidentiel au président de votre juridiction d'appartenance, vous seront demandés en annexe aux fins de prévenir tout conflit d'intérêts éventuel, ou pouvant objectivement être perçu comme tel, dans le cadre du traitement d'une affaire.

Pays concernés

République portugaise

¹ Par intérêt financier direct, il y a lieu d'entendre tous titres financiers, tels que, notamment, des actions, des parts sociales, des obligations ou des certificats d'investissements, détenus en propriété ou usufruit, à l'exclusion des participations qui font l'objet d'une gestion discrétionnaire par un tiers et des intérêts immobiliers devant être déclarés sous le point II.

² Par intérêt immobilier, il y a lieu d'entendre tout droit de propriété ou d'usufruit sur un bien immobilier, quel qu'en soit la nature ou l'usage, qu'il soit détenu directement ou indirectement, sous forme de parts sociales au sein d'une société immobilière.

III. Activités extérieures

1. Fonctions non rémunérées dans des fondations ou organismes analogues et dans des établissements d'enseignement ou de recherche

Veillez indiquer les fonctions non rémunérées que vous exercez dans des fondations ou organismes analogues³ ou dans des établissements d'enseignement ou de recherche au sens de l'article 8, paragraphe 4, du code de conduite.

Précisez l'intitulé des fonctions et le nom de l'entité au sein de laquelle elles sont exercées ainsi que, le cas échéant, toute information pertinente aux fins de prévenir tout conflit d'intérêts éventuel, ou pouvant objectivement être perçu comme tel, dans le cadre du traitement d'une affaire.

Fonctions <i>(ex. Membre du comité scientifique, président du comité de rédaction, membre fondateur...)</i>	Nom de l'entité concernée	Informations complémentaires <i>(ex. Association destinée à promouvoir la connaissance de l'UE dans la région X)</i>
Membre du Conseil	Nova School of Law – Universidade Nova de Lisboa	Université
Membre du comité éditorial	Revue « Propriedades Intelectuais » - version portugaise de la revue française « Propriétés Intellectuelles »	Édition portugaise – UCP (Universidade Católica Portuguesa)

Néant

2. Fonctions, décorations ou distinctions honorifiques

Veillez indiquer les fonctions de nature honorifique ou conférées à vie, ainsi que les décorations ou distinctions qui vous ont été conférées, tant avant qu'après votre entrée en fonction.

Précisez l'intitulé des fonctions, de la décoration ou de la distinction, l'entité qui vous l'a décernée, l'année à laquelle elle vous a été remise, ainsi que, le cas échéant, toute information pertinente aux fins de prévenir tout conflit d'intérêts éventuel, ou pouvant objectivement être perçu comme tel, dans le cadre du traitement d'une affaire.

Année	Fonctions ou distinction <i>(ex. Professeur honoraire, médaille d'honneur)</i>	Nom de l'entité ayant décerné la distinction	Informations complémentaires <i>(ex. distinction récompensant un engagement en faveur de l'État de droit)</i>

Néant

IV. Activité professionnelle rémunérée du conjoint ou du partenaire

Veillez indiquer toute activité professionnelle rémunérée exercée par votre conjoint ou partenaire.

Des éléments complémentaires, communiqués à titre confidentiel au président de votre juridiction d'appartenance, vous seront demandés en annexe aux fins de prévenir tout conflit d'intérêts éventuel, ou pouvant objectivement être perçu comme tel, dans le cadre du traitement d'une affaire.

³ Par fondations ou organismes analogues, il y a lieu d'entendre des établissements ou associations sans but lucratif, menant des activités d'utilité publique dans les domaines juridique, culturel, artistique, social, sportif ou caritatif.

Activité professionnelle

(ex. Professeur des écoles, juriste d'entreprise, chef d'unité, avocat, conseiller scientifique)

Président du Conseil de direction

Néant

—

Je certifie sur l'honneur la véracité des informations fournies ci-dessus.

Date : 08/11/2021 Signature du Membre : **signé**